



FICHE SIGNALÉTIQUE



1 - Identification

Nom commercial : Spot Shot détachant instantané pour tapis en aérosol	Bureau des É.-U. : Produits Spot Shot Une division de la société WD-40 1061 Cudahy Place San Diego, CA 92110
Nom du produit chimique : Mélange organique	Numéro de téléphone pour l'information : (619) 275-1400 Téléphone d'urgence de 24 heures : Chemtrec : (800) 424-9300
Usage du produit : Nettoyant en aérosol	Bureau canadien : WD-40 Products [Canada] Ltd. P.O. Box 220 Toronto (Ontario) M9C 4V3
Restrictions d'utilisation : Aucune restriction d'utilisation n'a été déterminée.	Numéro de téléphone pour l'information : (416) 622-9881 Téléphone d'urgence de 24 heures : Canutec : (613) 996-6666 -
Date de préparation de la FS : 31 août 2015	Désigné pour être utilisé seulement dans les cas d'urgences chimiques impliquant déversement, fuite, exposition au feu ou accident impliquant des produits chimiques.

2 – Reconnaissance des dangers

SIMDUT 2015/classification du SGH :

Aérosol inflammable - Catégorie 1

Gaz sous pression : Gaz comprimé

Irritant oculaire - Catégorie 2A

Remarque : Ce produit est un produit de consommation. Il est étiqueté conformément au Règlement sur les produits chimiques et contenants destinés aux consommateurs (RPCCC), lequel a priorité sur l'étiquetage du SIMDUT 2015. L'étiquette du contenant véritable n'inclura pas les éléments de l'étiquette ci-dessous. L'étiquette ci-dessous s'applique aux produits industriels/professionnels.

Éléments de l'étiquette :



DANGER !

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Énoncés de prévention :

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'allumage.

Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Laver à fond avec de l'eau et du savon après sa manipulation.

Porter une protection pour les yeux.

Énoncés de réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Consultez un médecin.

Énoncés relatifs à l'entreposage

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé.

3 - Composition / information sur les composants

Ingrédient	No CAS	Pourcentage massique	SIMDUT 2015/Classification du SGH
Gaz de pétrole liquéfié (n-butane, propane)	68476-86-8	<10%	Gaz inflammable - Catégorie 1 Gaz sous pression - Gaz comprimé
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	<10%	Irritation des yeux - Catégorie 2A
2-butoxyéthanol	111-76-2	<5%	Toxicité orale aiguë - Catégorie 4 Toxicité cutanée aiguë - Catégorie 4 Toxicité par inhalation aiguë - Catégorie 4 Irritation des yeux - Catégorie 2A Irritation cutanée - Catégorie 2

Remarque : Les pourcentages exacts sont un secret commercial.

4 – Premiers soins

Ingestion (avaler) : Rincer la bouche avec de l'eau et donner un verre d'eau de 8 onces (237 ml) à boire si le patient est conscient et réceptif. Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler un médecin, un centre antipoison ou la ligne d'assistance téléphonique de WD-40 concernant la sécurité au 1-888-324-7596.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux avec une grande quantité d'eau pendant 15 minutes en soulevant les paupières de temps en temps. Retirer les lentilles de contact, au besoin et si elles sont faciles à enlever, après 5 minutes, puis continuer de rincer. Si l'irritation se poursuit, consultez immédiatement un médecin.

Contact avec la peau : Lavez la peau avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si une irritation persiste ou si des symptômes d'exposition se développent, consultez un médecin.

Inhalation (respirer) : Emmener à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Signes et symptômes d'une exposition : Provoque une irritation des yeux. Peut causer une irritation à la peau et aux voies respiratoires. Dangereux si inhalé intentionnellement. Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Peut affecter le foie, les reins, le sang, le système lymphatique ou le système nerveux central.

Indication de la nécessité d'une aide médicale/un traitement spécial immédiat : Une aide médicale immédiate n'est pas requise.

5 – Mesures à prendre en cas d'incendie

Agent extincteur approprié (ou inapproprié) : Utiliser n'importe quel moyen d'extinction adapté pour le feu aux alentours.

Dangers spécifiques liés au produit chimique : Contenu sous pression. Tenir à l'écart des sources d'allumage et des flammes nues. L'exposition des conteneurs à la chaleur et aux flammes extrêmes peuvent faire en sorte à ce qu'ils éclatent souvent d'une force violente.

Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers : Les pompiers devraient toujours porter des appareils respiratoires autonomes à adduction d'air et des vêtements complets de protection. Refroidissez les contenants exposés au feu avec de l'eau. Utiliser un blindage afin de se protéger contre l'éclatement des conteneurs.

6 – Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence : Portez des vêtements protecteurs appropriés (voir la section 8). Éliminez toutes les sources d'inflammation et ventilez l'endroit.

Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage : Les cannettes qui s'écoulent devraient être mises dans un sac en plastique ou dans un seau ouvert jusqu'à ce que la pression se soit dissipée. Contenir et recueillir le liquide avec un absorbant inerte et le placer dans un conteneur jusqu'à son élimination. Nettoyer minutieusement l'endroit affecté. Signaler les déversements aux autorités comme il est requis.

7 – Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec les yeux. Évitez tout contact prolongé avec la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Utilisez seulement avec une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des veilleuses, des surfaces chaudes et des flammes nues. Débrancher les outils électriques, les moteurs et les appareils avant de vaporiser ou de mettre le contenant près de toute source d'électricité. L'électricité peut créer un trou par brûlure dans le contenant et faire en sorte que le contenu s'enflamme. Afin d'éviter des brûlures graves, ne pas laisser le contenant toucher des terminaux de batteries, des connexions électriques sur les moteurs ou les appareils ou toute autre source d'électricité. Un mauvais usage intentionnel, comme la concentration de vapeurs et l'inhalation délibérées, peut être nocif ou mortel. Laver à fond avec de l'eau et du savon après sa manipulation. Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. À conserver hors de portée des enfants. Ne pas perforer, écraser ou incinérer les contenants, même lorsqu'ils sont vides.

Conditions d'entreposage sécuritaire : Entreposer dans une zone fraîche et bien ventilée à l'écart des matières incompatibles. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120 °F (48,8 °C) ou sous la lumière directe du soleil. U.F.C. (NFPA 30B) — Aérosol de niveau 1. Entreposer à l'écart des oxydants. Protégez contre les dommages physiques.

8 – Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Chimique	Limites d'exposition professionnelle
n-Butane	1000 ppm - LECT, VLE de l'ACGIH (sous forme de butane, tous isomères) 800 ppm - MPT, Canada - Québec 800 ppm - MPT Canada – Ontario (sous forme d'hydrocarbures, composé aliphatique (gazeux) C1-C4) 600 ppm – MPT 750 ppm - LECT de la Colombie-Britannique
Propane	1000 ppm - MPT, Canada - Québec 1000 ppm - MPT Canada – Ontario (sous forme d'hydrocarbures, composé aliphatique (gazeux) C1-C4) 1000 ppm - MPT – Colombie-Britannique (sous forme de gaz d'hydrocarbures aliphatiques [C1-C4])
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	10 ppm - MPT et VLE ACGIH (fraction inhalable et vapeur)
2-butoxyéthanol	20 ppm - MPT, valeur TLV de l'ACGIH 20 ppm - MPT, Canada - Ontario 20 ppm - MPT, Canada - Québec 20 ppm - MPT, Colombie-Britannique

Les contrôles suivants sont recommandés pour un usage normal de ce produit par les consommateurs :

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utilisez dans un endroit bien ventilé.

Protection personnelle :

Protection pour les yeux : Évitez tout contact avec les yeux. Toujours vaporiser loin du visage.

Protection de la peau : Évitez le contact prolongé avec la peau. Après usage, se laver les mains avec du savon et de l'eau.

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est requise lors d'un usage normal avec une ventilation adéquate.

Pour un traitement en vrac ou une utilisation en milieu de travail, les contrôles suivants sont recommandés :

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utiliser une ventilation adéquate générale et à aspiration localisée pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelle.

Protection personnelle :

Protection pour les yeux : Des lunettes de protection sont recommandées si un contact oculaire est probable.

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection et des gants résistant aux produits chimiques appropriés pour empêcher le contact avec la peau. Se laver soigneusement après manipulation.

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est requise si la ventilation est adéquate. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées, porter un respirateur approuvé par NIOSH. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et les normes OSHA 1910.134, ANSI Z88.2.

Pratiques de travail/d'hygiène : Laver avec du savon et de l'eau après la manipulation.

9 – Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Pulvérisateur aérosol	Limites d'inflammabilité :	LEI : 1.8 % LSE : 9.5% (Agent propulseur)
Odeur :	Légère odeur d'éther glycolique	Tension de vapeur :	Non fixé.
Seuil olfactif :	Non fixé.	Densité de vapeur :	Plus de 1 (air=1)
pH :	Sans objet.	Densité relative :	0.964
Point de fusion/congélation :	Non fixé.	Solubilités :	Soluble dans l'eau.
Domaine/point d'ébullition :	-21,7-0,5 °C (-7,1-31,1 °F) (agent propulseur)	Coefficient de partage ; n-octanol-eau :	Non fixé.
Point d'éclair :	Non fixé.	Température d'autoignition :	Non fixé.
Taux d'évaporation :	Moins de 1	Température de décomposition :	Non fixé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non fixé.	Viscosité :	Non fixé.
COV :	9.45%	Point d'écoulement :	Non fixé.

10 – Stabilité et réactivité

Réactivité : Non réactif dans des conditions normales

Stabilité chimique : Stable

Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec des oxydants puissants générant de la chaleur.

Conditions à éviter : Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et autres sources d'ignition. Ne percez et n'incinerez pas les contenants.

Substances incompatibles : Éviter les bases et oxydants forts, les acides et les solvants chlorés.

Produits de décomposition dangereux : La combustion peut produire du monoxyde de carbone et (ou) du dioxyde de carbone.

11 – Données toxicologiques

Symptômes d'une surexposition :

Inhalation : L'inhalation excessive peut provoquer des maux de tête, la somnolence, la nausée et un manque de coordination. Peut causer une irritation des voies respiratoires. La surexposition à l'agent propulseur peut causer une dépression respiratoire, des irrégularités du rythme cardiaque, des maux de tête, l'essoufflement et la perte de conscience.

Contact avec la peau : Peut causer une légère irritation cutanée. Une quantité suffisante pour être nocive peut-être absorbée par la peau ; les symptômes sont similaires à ceux de l'inhalation et de l'ingestion.

Contact avec les yeux : La pulvérisation de liquide dans les yeux peut causer de l'irritation. Peut causer des rougeurs, une sensation de brûlure, une enflure et des lacérations.

Ingestion : S'il est avalé, le produit peut causer une irritation gastro-intestinale avec des symptômes similaires à ceux de l'inhalation, comme des douleurs, de la diarrhée et des vomissements. Peut causer des dommages au foie et aux reins.

Effets chroniques : Le 2-butoxyéthanol a causé des dommages au système lymphatique, au sang, au foie et aux reins.

Statut cancérogène : Aucun des composants ne figure sur les listes de cancérogènes ou de cancérogènes présumés du CIRC, du NTP, de l'ACGIH ou de l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction : Aucun des composants n'est considéré comme un danger pour la reproduction.

Mesures numériques de la toxicité :

Les renseignements suivants sont disponibles pour les composants :

Gaz de pétrole liquéfié : Données toxicologiques non disponibles.

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : DL50 orale du rat - 4 500 mg/kg ; DL50 lapin dermique - 4 120 mg/kg

2-butoxyéthanol : DL50 orale du rat - 1 480 mg/kg ; CL50 inhalation rat - 450 ppm/4 h ; DL50 lapin dermique - 490 mg/kg

12 – Données écologiques

Écotoxicité :

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : 96 h CL50 *Lepomis macrochirus* - 1 300 mg/L ; CE50 24 h, *Daphnia magna* - 3 200 mg/L

2-butoxyéthanol : 96 h CL50 *Oncorhynchus mykiss* - 1 474 mg/L ; 48 h CE50 *daphnia magna* - 1 550 mg/L ; 72 h CE50 *Pseudokirchnerella subcapitata* - 911 mg/L

Persistance et dégradabilité : Les solvants sont facilement biodégradables.

Potentiel de bioaccumulation : Sur la base d'une évaluation des ingrédients, une bioaccumulation n'est pas prévue.

Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

Autres effets indésirables : Aucun autre effet indésirable n'est connu.

13 - Données sur l'élimination du produit

Les contenants aérosols ne devraient pas être percés, compactés dans des compacteurs pour ordures ménagères ou incinérés. Les contenants vides peuvent être éliminés par des options de gestion des déchets normales. Éliminez tous les produits de déchets, absorbants et autres matériaux conformément à tous les règlements nationaux, d'État et locaux applicables.

14 – Information sur le transport

Description relative à l'expédition terrestre selon DOT : UN1950, aérosols, classe 2.1, QTY LIM.

(Remarque : Les documents d'expédition ne sont pas nécessaires pour des quantités limitées sauf si elles sont transportées par voie aérienne ou par bateau – chaque emballage doit comporter la marque Quantité limitée)

Classification pour le TMD du Canada : Quantité limitée

Description appropriée pour le Transport Maritime (IMDG) : UN1950, Aérosols, 2.1, QTÉ LTÉE

Description d'expédition selon l'ICAO : UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1

REMARQUE : WD-40 Company ne réalise pas de tests sur les contenants aérosol pour s'assurer qu'ils respectent les normes de pression et les autres normes pour le transport aérien. Nous ne recommandons pas de transporter nos produits aérosols par voie aérienne.

15 – Informations sur la réglementation

Inventaire national des rejets de polluants (INRP) : Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont répertoriés sur la liste des substances de l'INRP :

Propane - (74-98-6) - <10%

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol - <10%

2-butoxyéthanol - <5%

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les ingrédients sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances canadienne ou exemptés de notification

16 – Autres informations

Évaluation des dangers HMIS :

Santé – 2 (risque modéré)

Danger d'incendie – 2 (risque modéré)

Danger physique – 0 (faible danger)

Date de révision : 31 août 2015

Remplace la version datée du : 5 novembre 2015

Préparé par : Industrial Health & Safety Consultants, Inc. Shelton, CT, États-Unis

Révision par : I Kowalski Service des affaires réglementaires

4098100/No.0067903